

Transports—Loi

question serait réglée immédiatement. Il a eu le temps de partir et la députée de Rosemont (M^{me} Blais-Grenier) lui a succédé. Cette dernière était plus préoccupée par les voyages à l'étranger et par conséquent elle s'est perdue on ne sait trop où sur les Champs-Élysées, de telle sorte que le problème de Dorval-Mirabel ne s'est pas réglé.

Le troisième député, celui de Saint-Jean (M. Bissonnette) qui a été ministre d'État également et qui dans un premier souffle nous a assurés que la . . .

M. Lanthier: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable secrétaire parlementaire des Travaux publics (M. Lanthier) invoque le Règlement.

M. Lanthier: Monsieur le Président, je crois que les remarques faites par le député de Papineau (M. Ouellet) sont tout à fait hors du débat actuellement. On ne questionne pas actuellement les compétences des ministres d'État (Transports) qui se sont succédé, dont certains avec brio. Mais il s'agit de discuter un projet de loi en particulier. Alors il serait peut-être préférable qu'il s'en tienne au projet de loi.

• (1520)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): L'argument du secrétaire parlementaire est certes pertinent. Malheureusement, cela fait partie du débat.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le Président, il est évident que mes propos concernant ces incompetents ministres d'État (Transports) peuvent embarrasser l'honorable député de LaSalle (M. Lanthier). A tout événement, on pourra échanger de la correspondance à cet égard s'il le veut. Mais je crois que ma question au député de Lévis (M. Fontaine) est tout à fait pertinente. Il a dit qu'il voulait vanter un ministre d'État (Transports) qui s'est activement occupé de ce dossier. Alors je veux savoir lequel. Est-ce le député de Roberval? Est-ce le député de Saint-Jean ou est-ce la députée de Rosemont? Parce que le député de Saint-Jean, en particulier, nous avait dit qu'il réglerait rapidement la question de Dorval-Mirabel.

Dans un premier souffle, le ministre des Transports, le ministre député de Saint-Jean-Ouest disait que, lui, il privilégiait Dorval, alors que la même journée, le ministre d'État (Transports), le député de Saint-Jean, lui, favorisait Mirabel.

Or, ils se sont rencontrés dans les jours qui ont suivi. Ils ont convenu que tous les deux avaient partiellement raison. Donc, ils ont gardé le *statu quo* et ils ont accouché après deux ans d'une solution qui n'en est pas une. Et cela démontre clairement l'incompétence et le manque de clairvoyance des députés qui ont été assignés au dossier du transport. Nous avons un projet de loi qui est plein de trous parce qu'on a eu cinq ministres associés au transport, deux ministres en titre et trois ministres associés, donc cinq ministres qui se sont occupés de ce dossier et qui ne s'en sont pas occupés correctement.

Donc, je ne pense pas que le député de Lévis devrait donner des félicitations. Il devrait plutôt être embarrassé par certains de ses collègues qui se sont occupés du transport au Canada.

M. Fontaine: Alors, monsieur le Président, le député de Papineau (M. Ouellet) est un politicien très habile. Il a réussi à parler de particularités pendant quelques minutes. Il m'a

demandé de quel ministre je voulais parler et à quel ministre je voulais rendre hommage. Monsieur le Président, pour rétablir les faits, je veux rendre hommage à toute cette équipe du gouvernement conservateur qui administre aujourd'hui un pays qui avait été plongé dans des dettes pour un montant de 200 milliards de dollars pendant deux décennies par les libéraux et je veux rendre hommage aussi aux consommateurs qui nous ont donné le mandat de venir ici.

Et lorsque M. le député parle des positions des ministres des Transports, je vais me permettre une citation du discours du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) en date du 29 janvier 1976. Le député ne veut pas se prononcer, il ne veut pas nous protéger et nous aider dans cette loi-là. Il parle en 1984.

A cette époque, monsieur le Président, j'ai vu qu'il y avait un problème sérieux dans notre système de transports spécialement dans l'inflexibilité pour les décisions, de les cadrer, de réglementation.

Je continue la citation. Écoutez, monsieur le Président, et les Canadiens devraient écouter la phrase qui suit venant d'un ex-ministre de l'équipe libérale:

Il n'y a pas de concurrence qui pourrait aider les consommateurs et les producteurs.

Avez-vous déjà vu un tel message socialiste, monsieur le Président? Je vais le répéter pour la gouverne du député de Papineau (M. Ouellet).

Il n'y a pas de concurrence qui pourrait aider les consommateurs et les producteurs.

Cela veut dire que notre système devrait faire fi de la concurrence, c'est-à-dire que l'on devrait se débarrasser de notre système d'entreprise privée, mais c'est cela la philosophie des libéraux, c'était en vertu de cette philosophie-là qu'ils nous ont endettés pour 240 milliards de dollars à distribuer la richesse des autres?

M. Lanthier: Monsieur le Président, j'aurais une question à poser à l'honorable député de Lévis (M. Fontaine).

Le président suppléant (M. Paproski): Le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics (M. Lanthier) a la parole.

M. Lanthier: Monsieur le Président, étant au service des citoyens de LaSalle qui voyagent beaucoup à Ottawa en train, je suis dans l'inquiétude actuellement parce que certains réseaux ferroviaires ont manifesté leur intention d'abolir certaines lignes. Or cette ligne entre LaSalle et Ottawa, étant donné qu'elle va m'être utile pour les quelques prochains 20 ans, j'apprécierais s'il vous plaît qu'il nous donne l'assurance ici que le gouvernement a tout prévu dans le projet de loi actuellement soumis pour préserver les lignes ferroviaires qui sont actuellement en vigueur.

M. Fontaine: Je remercie le député de LaSalle pour sa question. Monsieur le Président, dans le contexte législatif actuel, il y a une chose qui demeure acquise pour les Canadiens, c'est la réalisation d'un projet qui avait été fait par le gouvernement conservateur et terminé en 1886, à savoir la voie ferrée de Halifax à Vancouver, c'était le premier ministre Macdonald, un éminent conservateur, comme nous d'ailleurs, monsieur le Président, qui avait accompli cette réalisation. Cela est un fait, et cette voie ferrée va demeurer. Toutes les autres voies ferrées au pays peuvent être examinées en vertu du système que l'on doit étudier la pertinence des dépenses avant de dépenser ce